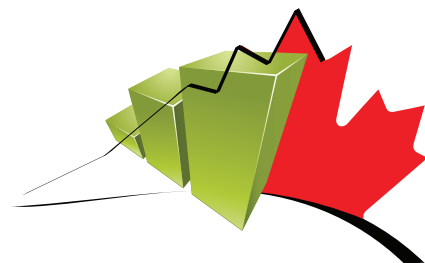


Changements relatifs aux mesures d'adaptation en milieu de travail pour les Canadiens en emploi ayant une incapacité, 2017 à 2022



par Christoph Schimmele, Sung-Hee Jeon et Rubab Arim

Date de diffusion : le 28 août 2024

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Changements relatifs aux mesures d'adaptation en milieu de travail pour les Canadiens en emploi ayant une incapacité, 2017 à 2022

par Christoph Schimmele, Sung-Hee Jeon et Rubab Arim

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202400800004-fra>

Les conditions de travail ont changé pendant la pandémie de COVID-19; les organisations se sont tournées vers le travail à domicile à grande échelle et ont utilisé les technologies numériques pour s'adapter aux lignes directrices en matière de distanciation physique (Deng et coll., 2020; Fuentes et Lindsay, 2023). Environ 20 % de toute la population canadienne âgée de 15 à 69 ans qui occupait un emploi travaillait principalement à domicile vers la fin de 2023, en hausse par rapport à la proportion de 7 % observée peu avant le début des mesures de distanciation physique en mars 2020 (Morissette, 2024). On ne sait pas très bien de quelle façon les changements apportés aux conditions de travail depuis le début de la pandémie de COVID-19 ont touché les personnes ayant une incapacité au Canada.

Avant la pandémie, des modifications aux conditions de travail, comme la possibilité de travailler à domicile et un horaire de travail flexible, figuraient parmi les types de mesures d'adaptation en milieu de travail (MAMT) le plus couramment demandés par les personnes ayant une incapacité, mais il leur était difficile de les obtenir à l'époque (Fuentes et Lindsay, 2023). Le présent article vise à déterminer si les besoins en matière de MAMT des Canadiens en emploi ayant une incapacité ont changé depuis 2017, suivant le déploiement généralisé du travail à domicile et des technologies numériques¹.

Les besoins de travail à domicile ont augmenté de 2017 à 2022, tandis que les besoins d'autres types de mesures d'adaptation ont diminué ou sont demeurés stables

En 2022, parmi les Canadiens de 25 à 64 ans en emploi et ayant une incapacité, 35 % avaient besoin d'au moins un type de MAMT² pour pouvoir travailler, un pourcentage qui n'est pas significativement différent de celui observé en 2017 (tableau 1). Environ 11 % avaient besoin de travailler à domicile en 2022, ce qui représente une augmentation significative par rapport à 8 % en 2017. Le nombre absolu de personnes en emploi ayant une incapacité et ayant besoin de travailler à domicile comme mesure d'adaptation s'élevait à 303 000 en 2022, en hausse par rapport à 172 000 en 2017.

1. Les données de cette étude proviennent des cycles de 2022 et de 2017 de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI). Dans l'ECI, les personnes ayant une incapacité désignent les Canadiens âgés de 15 ans et plus dont les activités quotidiennes sont limitées en raison de problèmes de santé (Pianosi et coll., 2023). L'échantillon analytique excluait les personnes âgées de 15 à 24 ans, parce que ce groupe d'âge comprend de nombreux étudiants, et les personnes de plus de 64 ans, parce que l'âge typique du départ à la retraite est de 65 ans.
2. Voir le tableau E.9 de l'annexe E de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022 : Guide des concepts et méthodes* pour obtenir de plus amples détails sur les questions du module relatif aux MAMT (Pianosi et coll., 2023).

Tableau 1

Besoins et besoins insatisfaits en matière de mesures d'adaptation en milieu de travail, Canadiens âgés de 25 à 64 ans en emploi et ayant une incapacité

	Besoins en matière de MAMT		Besoins insatisfaits en matière de MAMT ¹	
	2017	2022	2017	2022
			pourcentage	
Total	37,8	35,4	40,4	35,4 †
Types de mesures d'adaptation en milieu de travail (MAMT)				
Tâches modifiées ou différentes	13,7	11,6 †	33,6	31,5
Travail à la maison	8,4	10,9 †	30,4	19,3 †
Horaire flexible ou réduction du temps de travail	19,3	16,3 †	26,2	22,8
Soutien humain	2,7	2,4	42,4	35,3 ^E
Aides techniques	1,7	1,3	55,5 ^E	50,1 ^E
Ordinateur avec un logiciel spécialisé ou autres mesures d'adaptation	3,2	3,1	54,6	39,0
Aides à la communication	1,1	0,8	F	F
Poste de travail modifié ou ergonomique	10,6	10,7	39,7	35,6
Chaise spéciale ou soutien dorsal	11,4	10,3	38,9	44,2
Mains courantes, rampes d'accès ou portes d'entrée ou couloirs élargis	1,2	0,7	36,6 ^E	F
Stationnement adapté ou accessible	2,5	1,2 †	41,8	32,8 ^E
Ascenseurs adaptés	1,7	0,8 †	37,4 ^E	F
Toilettes adaptées	0,9	0,6	F	F
Transport adapté	0,6	0,5	F	F
Autre équipement, aide ou aménagement spécial	2,2	2,4	38,8 ^E	33,1 ^E

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

† valeur significativement différente par rapport à 2017 (p<0,05)

1. Les estimations des besoins insatisfaits en matière de mesures d'adaptation en milieu de travail sont fondées sur les besoins des personnes en emploi ayant une incapacité.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 et 2022.

En 2022, un horaire de travail flexible était le type le plus courant de MAMT dont avaient besoin les personnes en emploi ayant une incapacité, mais le pourcentage de celles en ayant besoin était significativement plus faible qu'en 2017 (16 % par rapport à 19 %). Le pourcentage de celles qui avaient besoin de tâches modifiées ou différentes était également plus faible en 2022 (12 %) qu'en 2017 (14 %). Les besoins en matière de stationnement adapté ou accessible et d'ascenseurs adaptés ont aussi diminué de 2017 à 2022. Les changements dans les besoins pour d'autres types de MAMT n'étaient pas statistiquement significatifs.

Les besoins insatisfaits en matière de mesures d'adaptation en milieu de travail ont diminué de 2017 à 2022

Les besoins insatisfaits en matière de MAMT ont diminué de 2017 à 2022 chez les personnes en emploi ayant une incapacité qui avaient besoin d'au moins une MAMT. Parmi celles ayant besoin de MAMT,

environ 35 % avaient des besoins insatisfaits en 2022, ce qui constitue une diminution par rapport à 40 % en 2017 (tableau 1)³.

Parmi les personnes en emploi ayant une incapacité qui avaient besoin de travailler à domicile, 19 % n'avaient pas cette possibilité en 2022, en baisse par rapport à 30 % en 2017. Ceci signifie qu'en 2022, cette mesure d'adaptation était offerte à 8 personnes en emploi ayant une incapacité sur 10. De 2017 à 2022, le nombre de personnes ayant une incapacité et ayant besoin de travailler à domicile a augmenté, et cette mesure d'adaptation a été offerte à un plus grand nombre d'entre elles. Le nombre absolu de personnes ayant une incapacité qui ont bénéficié de cette mesure d'adaptation a doublé de 2017 (120 000) à 2022 (245 000).

Parmi les personnes en emploi ayant une incapacité qui avaient besoin d'un ordinateur muni de logiciels spécialisés ou d'autres aides, le pourcentage de celles dont les besoins étaient insatisfaits pour cette MAMT a diminué pour passer de 55 % en 2017 à 39 % en 2022, ce qui représente un changement quasi significatif ($p < 0,06$). Les variations des besoins insatisfaits pour les autres types de MAMT n'étaient pas statistiquement significatives.

La diminution des besoins insatisfaits en matière de mesures d'adaptation en milieu de travail variait d'un groupe sociodémographique à l'autre

Parmi les personnes en emploi ayant une incapacité, un pourcentage plus élevé de femmes que d'hommes avaient besoin de MAMT en 2017 et en 2022 (tableau 2)⁴. Chez les femmes ayant besoin de MAMT, le pourcentage pour qui les besoins étaient insatisfaits a diminué pour passer de 42 % en 2017 à 35 % en 2022. Environ 36 % des hommes avaient des besoins insatisfaits en matière de MAMT en 2022, ce qui était semblable à 2017.

Dans l'ensemble des groupes d'âge, le pourcentage de personnes en emploi ayant une incapacité qui avaient des besoins en matière de MAMT et dont ces besoins étaient insatisfaits est resté assez similaire de 2017 à 2022. Toutefois, chez les personnes de 55 à 64 ans, ce pourcentage est passé de 43 % en 2017 à 31 % en 2022.

3. La mesure des besoins insatisfaits utilisée dans la présente étude se limite aux personnes ayant une incapacité qui ont déclaré avoir besoin d'une MAMT. Sans cette restriction, environ 13 % des personnes en emploi ayant une incapacité avaient des besoins insatisfaits en matière de MAMT en 2022, en baisse par rapport à 15 % en 2017.

4. Dans l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2022, des questions étaient posées sur le sexe à la naissance et le genre, tandis que dans l'ECI de 2017, il était demandé aux répondants d'indiquer s'ils étaient de sexe masculin ou féminin (c.-à-d. leur sexe). Le concept de genre est utilisé pour désagréger les répondants, conformément aux [Orientations stratégiques pour moderniser les pratiques du gouvernement du Canada en matière d'information relative au sexe et au genre](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (voir Statistique Canada [2023] pour obtenir de plus amples renseignements).

Tableau 2
Mesures d'adaptation en milieu de travail chez les Canadiens âgés de 25 à 64 ans en emploi et ayant une incapacité, selon des caractéristiques sociodémographiques et liées à l'incapacité

	Besoins en matière de MAMT		Besoins insatisfaits en matière de MAMT ¹	
	2017	2022	2017	2022
	pourcentage			
Renseignements sociodémographiques				
Genre				
Hommes (réf.)	32,1	28,5	37,4	35,7
Femmes	42,7 *	40,8 *	42,3	35,3 †
Groupe d'âge				
25 à 34 ans	35,8	35,3	38,5	32,7
35 à 44 ans	39,2	37,1	40,2	38,8
45 à 54 ans (réf.)	38,0	34,6	39,8	38,2
55 à 64 ans	37,6	34,5	42,7	31,3 †
Niveau de scolarité				
Baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur (réf.)	41,6	37,5	43,4	32,4 †
Études postsecondaires partielles ²	40,0	36,9	40,2	34,6
Diplôme d'études secondaires	31,8 *	29,9 *	39,2	41,6
Sans diplôme d'études secondaires	36,0	32,2	33,4	42,1 ^E
Caractéristiques liées à l'incapacité				
Sévérité de l'incapacité				
Moins sévère (réf.)	29,6	27,7	36,6	31,0
Plus sévère	63,1 *	57,9 *	45,8 *	41,6 *
Type d'incapacité³				
Sensorielle	37,3	34,6	47,3 *	41,2 *
Physique	43,8 *	41,9 *	41,2	36,9
Cognitive	51,7 *	47,3 *	48,6 *	43,2 *
Liée à la santé mentale	47,8 *	42,5 *†	44,9 *	35,0 †
Liée au développement	63,8 *	53,5 *	25,2 *	33,3

^E à utiliser avec prudence

* différence significative par rapport à la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

† valeur significativement différente par rapport à 2017 ($p < 0,05$)

1. Les estimations des besoins insatisfaits en matière de mesures d'adaptation en milieu de travail (MAMT) sont fondées sur les besoins des personnes en emploi ayant une incapacité.

2. Cette catégorie comprend un certificat ou diplôme d'une école de métiers, d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire, et un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat.

3. Le groupe de référence pour cette variable est celui des personnes sans un type particulier d'incapacité (p. ex. les personnes ayant une incapacité sensorielle par rapport à celles sans ce type d'incapacité). La catégorie sensorielle comprend les déficiences visuelles et auditives; la catégorie physique comprend les incapacités liées à la mobilité, à la souplesse, à la dextérité et à la douleur; et la catégorie cognitive comprend les troubles d'apprentissage et de mémoire. L'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) comporte également une catégorie pour les incapacités autres ou inconnues, mais les estimations pour ce groupe ne peuvent pas être diffusées en raison des règles de confidentialité de l'ECI.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 et 2022.

En 2017 et en 2022, parmi les personnes en emploi ayant une incapacité, celles ayant un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité étaient moins susceptibles que les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur d'avoir besoin de MAMT. Aucune autre différence significative n'a été observée entre les différents groupes de niveau de scolarité en ce qui concerne les besoins en MAMT ou les besoins insatisfaits en la matière. La prévalence des besoins insatisfaits a diminué de 2017 à 2022 chez les personnes en emploi ayant une incapacité qui étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur et qui avaient besoin de MAMT. Chez celles ayant de plus faibles niveaux de scolarité, les changements sur le plan des besoins insatisfaits en matière de MAMT n'étaient pas statistiquement significatifs.

Le taux de besoins insatisfaits en matière de mesures d'adaptation en milieu de travail était plus élevé chez les personnes ayant une incapacité plus sévère

En 2022, 58 % des personnes occupées ayant une incapacité plus sévère⁵ avaient besoin de MAMT, comparativement à 63 % en 2017, une différence quasi significative ($p < 0,07$). En 2017 et en 2022, un pourcentage significativement plus élevé de personnes en emploi ayant une incapacité plus sévère que de personnes en emploi ayant une incapacité moins sévère avaient besoin de MAMT. Parmi les personnes en ayant besoin, environ 42 % de celles ayant une incapacité plus sévère et 31 % de celles ayant une incapacité moins sévère avaient des besoins insatisfaits sur ce plan en 2022. De 2017 à 2022, aucun changement significatif n'a été observé dans les pourcentages de personnes ayant une incapacité moins sévère ou plus sévère et ayant des besoins insatisfaits en matière de MAMT.

Le pourcentage de personnes en emploi ayant une incapacité liée à la santé mentale et ayant des besoins en matière de MAMT a diminué pour passer de 48 % en 2017 à 43 % en 2022. Parmi ces dernières, le pourcentage de celles dont ces besoins étaient insatisfaits a diminué, passant de 45 % en 2017 à 35 % en 2022. Aucun changement statistiquement significatif n'a été observé sur le plan des besoins en matière de MAMT ni sur celui des besoins insatisfaits chez les personnes ayant d'autres types d'incapacités.

En conclusion, l'augmentation du travail à domicile semble avoir profité aux personnes ayant une incapacité, s'étant traduite par une diminution de leurs besoins insatisfaits en matière de MAMT; toutefois, cette diminution variait d'un groupe à l'autre. Le travail à domicile est une importante MAMT, mais elle peut ne pas être suffisante pour atteindre et maintenir l'équité en matière d'emploi parmi les personnes ayant une incapacité. Ces dernières sont nombreuses à occuper des emplois où leur présence physique est requise au travail (Fuentes et Lindsay, 2023). D'autres recherches sont nécessaires sur les besoins en matière de MAMT des personnes en emploi ayant une incapacité, ainsi que sur leurs besoins qui demeurent insatisfaits, notamment parmi celles dont l'emploi se prête moins bien au télétravail ou qui sont tenues de travailler sur place.

5. Un score global de sévérité a été créé dans le cadre de l'ECI en tenant compte du nombre de types d'incapacités d'une personne, du niveau de difficulté à réaliser certaines tâches et de la fréquence de la limitation des activités. Pour simplifier le concept de sévérité, quatre catégories de sévérité ont été établies : légère, modérée, sévère et très sévère. Dans le présent document, les catégories « légère » et « modérée » ont été regroupées pour former la catégorie moins sévère, tandis que les catégories « sévère » et « très sévère » ont été regroupées pour former la catégorie plus sévère. Toutefois, il est important de noter que le nom attribué à chaque catégorie a pour seul but d'en faciliter l'utilisation. Il ne constitue pas une forme d'étiquette ou de jugement du niveau d'incapacité de la personne (Statistique Canada, 2023).

Auteurs

Christoph Schimmele, Sung-Hee Jeon et Rubab Arim travaillent à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation, Direction des études analytiques et de la modélisation de Statistique Canada.

Bibliographie

Deng, Z., Morissette, R. et Messacar, D. (2020). [Faire tourner l'économie à distance : le potentiel du travail à domicile pendant et après la COVID-19](#). StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur. Produit n° 45-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.

Fuentes, K. et S. Lindsay. (2023). Workplace accommodations during the COVID-19 pandemic: A scoping review of the impacts and implications for people with disabilities. *Work*, 74(2), 381-406.

Morissette, R. (2024). [De la recherche aux connaissances : le travail à domicile au Canada](#). Produit n° 11-631-X au catalogue de Statistique Canada.

Pianosi, R., L. Presley, J. Buchanan, A. Lévesque, S.-A. Savard et J. Lam. (2023). [Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022 : Guide des concepts et méthodes](#). Produit n° 89-654-X au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. (1^{er} décembre 2023). [Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 à 2022](#). *Le Quotidien*.